

**Thématique :** Financement de la transition énergétique

**Mise à jour :** 14 juin 2021

## Plan directeur 2018-2023 (état d'avancement au 31 mars 2021)

Porteur	Mesures	Progression	Échéance prévue	Échéance revue	Faits saillants
<b>OBJECTIF : S'assurer que les consommateurs d'énergie ont accès à une offre de financement remboursable diversifiée et adaptée à leurs besoins, et encourager les investisseurs tant privés qu'institutionnels à participer à cette offre</b>					
SMTE	<b>106. Mise en place d'un fonds innovant destiné à la transition énergétique</b>	En cours	2021-2022		Cette mesure a été réalisée dans le cadre de la mesure 108 pour les clientèles commerciales et industrielles.
SMTE	<b>107. Amorcer un dialogue avec des investisseurs potentiels, dont les institutions financières, pour accroître l'offre de financement adaptée aux projets de transition énergétique</b>	Terminée	2021-2022		Plusieurs rencontres avec des investisseurs ont eu lieu. Le MERN-SMTE a aussi participé activement à la table sur le financement mise sur pied pour l'élaboration du Plan pour une économie verte (PEV).
SMTE	<b>108. Lancer des offres de financement remboursable adaptées aux différentes clientèles</b>	En cours	2021-2022		Le MERN-SMTE a réalisé une <a href="#">étude pour les secteurs commercial et industriel</a> . Le développement d'un concept détaillé a été réalisé en partenariat avec des acteurs clés du domaine du financement et a donné lieu à la création de la SOFIAC, une société de financement et d'accompagnement en performance énergétique, qui a été annoncée officiellement le 27 janvier 2021.

## Plan directeur 2018-2023 (état d'avancement au 31 mars 2021)

Porteur	Mesures	Progression	Échéance prévue	Échéance revue	Faits saillants
SMTE	<b>109. Offrir, en partenariat avec l'AQME, un accompagnement technique aux consommateurs d'énergie afin d'atténuer l'impression de risque qui accompagne souvent les projets sur l'efficacité et la transition énergétiques</b>	En cours	2019-2020		Volet du Centre d'expertise en transition énergétique (mesure 137 de la thématique Offre de service).  Un partenariat avec l'AQME a été conclu en 2018, mais n'a pu être mis en œuvre puisque l'organisme a été dissous depuis.  Cette mesure a été réalisée dans le cadre de la mesure 108, modèle développé par la SOFIAC.
SMTE	<b>110. Favoriser les modèles qui atténuent le risque financier lié aux projets d'efficacité énergétique, notamment le modèle des ESE</b>	Terminée	2021-2022		Cette mesure a été réalisée dans le cadre de la mesure 108 : modèle élaboré par la SOFIAC.
<b>OBJECTIF : Accroître le financement de projets portant sur la transition énergétique</b>					
SMTE	<b>111. Déterminer des projets pouvant être financés par des obligations vertes</b>	À venir	2021-2022		
SMTE	<b>112. Organiser une veille afin de saisir les occasions d'affaires et les innovations pouvant servir à financer la transition énergétique</b>	En continu			Cette veille se fait en continu.